

Le Monde - Samedi 18 septembre 2004
Après le meurtre de deux de leurs collègues, l'émotion et la colère des salariés de l'inspection du travail

Plusieurs centaines d'inspecteurs, contrôleurs et agents ont défilé dans les rues de Paris, jeudi 16 septembre. Ils demandent un soutien plus explicite du ministère du travail

LA BANDEROLE est noire, comme les vêtements de la plupart des manifestants. Dessus, est inscrit en blanc : « En deuil et en colère ». Certains brandissent le code du tra-

TÉMOIGNAGES

« Dans un salon de coiffure, à Pigalle, la contrôleuse s'est fait mettre à terre »

vail et beaucoup portent un casque, indispensable pour la visite des chantiers. Jeudi 16 septembre, trois cents inspecteurs, contrôleurs et agents ont défilé dans le quartier des Invalides, à Paris - des manifestations ont aussi eu lieu en province. Leur objectif : manifester leur émotion à la suite de la mort de deux de leurs confrères, le 2 septembre en Dordogne, abattus par un agriculteur qu'ils étaient venus contrôler ; exiger des moyens supplémentaires et, surtout, revendiquer du ministre du travail une expression publique qui légitime leurs missions. Se sentant isolés et mal-aimés, inquiets de l'avenir de leur profession, ils racontent leur travail.

► « Le directeur a téléphoné au Medef. » Mourad, 35 ans, inspecteur à Paris : « Je me suis rendu dans une entreprise de télé-marketing, à la suite de plaintes de salariés qui avaient été jetés à la porte sans aucune procédure. J'ai demandé des explications au directeur. Il m'a réclamé ma carte que je lui avais déjà montrée. Il s'est écrié, a téléphoné au Medef pour savoir si un contrôle inopiné était légal puis a jeté son casque de téléphone et s'est levé, menaçant. Il



Jeudi 16 septembre, des centaines d'inspecteurs du travail ont manifesté à Paris, aux abords du ministère du travail, pour protester après le meurtre de deux de leurs collègues, jeudi 2, par un agriculteur.

était plutôt costaud, heureusement sa femme s'est interposée. Je suis parti en lui disant que je ferai un rapport. Il m'a traité d'"enculé". »

► « Une surcharge dérangeante de travail. » Laurent, 36 ans, inspecteur à Roissy (Val-d'Oise) : « Avec 100 000 salariés pour deux inspecteurs et trois contrôleurs, mon problème, c'est la surcharge délirante de travail. On doit choisir entre les urgences. Je privilégie la sécurité physique des salariés, puis j'essaie de régler les problèmes collectifs, et enfin, ce qui touche au harcèlement. Mais on n'est pas assez, on a une voiture pour cinq agents et quand on doit se rendre dans une entreprise éloignée de tout transport en commun, avec les dossiers, ce n'est pas possible. »

► « La contrôleuse s'est réfugiée au commissariat de police. » Hélène, 53 ans, inspectrice à Paris : « Je me souviens en particulier d'un contrôle dans une entreprise d'assistance à domicile de moins de dix

salariés. Les employés se plaignaient de harcèlement et quand la contrôleuse est arrivée, elle s'est fait agresser verbalement par le directeur, un homme qui picolait. Elle a eu très peur et j'ai dû l'accompagner pour une deuxième visite. Dans un salon de coiffure, à Pigalle, la contrôleuse s'est fait mettre à terre et frapper. Elle a dû se réfugier au commissariat de police et m'a appelée pour que j'aille la chercher. »

► « Les salariés, vous n'en avez rien à foutre. » Florence, 27 ans, inspectrice à Saint-Quentin (Yvelines) : « J'ai peu d'ancienneté. Mais dans un service d'information au public comme celui où j'ai travaillé, les gens attendent beaucoup de nous. Ils ne sont pas agressifs mais, souvent, mécontents des réponses qu'on leur donne. Quand on renvoie des salariés aux prud'hommes parce qu'on ne peut rien pour eux, alors ils nous disent : "De toutes façons, vous n'en avez rien à foutre de ce qui nous arrive." Ce n'est pas facile à vivre. »

► « Un travail stressant. » Philippe, 49 ans, contrôleur à Suresnes (Hauts-de-Seine) : « Faire appliquer la réglementation est de plus en plus difficile. Dans une petite entreprise de pièces métalliques, je me suis fait pousser dehors. J'y suis retourné après avoir envoyé une lettre recommandée au directeur, ça l'avait calmé. On me traite souvent de "négro" [Philippe est d'origine congolaise]. Le travail est aussi stressant parce qu'on intervient dans des cadres difficiles. Je me rappelle du contrôle du chantier de l'autoroute A86, quand dix-neuf salariés étaient restés coincés dans un tunnel pendant un incendie. C'était dur. »

► « Pas soutenu par ma direction. » Chantal, 50 ans, inspectrice à Paris : « Il y a plusieurs années, j'emmenais un stagiaire pour un contrôle chez un boulanger qui employait cinq salariés. On était saisi de nombreuses plaintes pour non-paiement de salaires. À peine d'ions-nous arrivés qu'il a déchiré mes documents et m'a bousculé. Je me suis retrouvée par terre au milieu des croissants. J'ai porté plainte, mais j'ai dû le faire personnellement avec mon avocat et personne de la direction n'est venue me soutenir. Ça m'a beaucoup marqué et le stagiaire n'a plus jamais voulu faire de contrôle. »

► « L'employeur avait écrit à mon directeur. » Frédéric, 37 ans, inspecteur à Bordeaux : « Je n'ai jamais été agressé, encore, mais il existe d'autres formes de violence. Je contrôlais une entreprise de la grande distribution, et j'avais l'impression que tout se passait plutôt bien. Quand on arrive, tout le monde est un peu tendu, c'est normal. Mais, pendant ce temps-là, l'employeur avait écrit à mon directeur pour dire que j'étais incorrect, que je réclamais des documents que je n'avais pas à demander. C'est une forme de pression, de violence. Heureusement que je n'étais pas seul, sinon cela aurait été ma parole contre la sienne. »

► « Le climat est tendu. » Anne, 32 ans, agent administratif à Paris : « On nous traite de "feignant". Le climat est tendu depuis un bon moment. Hier, quelqu'un m'a traité de "connasse" parce que la personne à qui il voulait parler n'était pas là. C'est fréquent, quand le salarié ne peut pas nous joindre, que l'on ne peut pas donner le renseignement ou que l'inspecteur est sur le terrain pour un contrôle. »

► « Il faut être costaud. » Bernadette, 51 ans, inspectrice à Toulouse : « C'est une histoire qui paraît croquignolesque mais qui est grave. Un contrôleur a été poursuivi par une entreprise de la grande distribution pour "prise illégale d'intérêt". En fait, il était accusé par le chef d'entreprise d'avoir couché avec une déléguée syndicale dont il avait refusé le licenciement. Après deux années d'instruction, il a bénéficié d'un non-lieu. Il a porté plainte à son tour pour diffamation, et le chef d'entreprise a été relaxé au bénéfice du doute. Le collègue a fait appel, cela fait cinq années que cela dure, il faut être costaud. »

Les syndicats déçus par les propositions de M. Larcher

SIGNE d'un malaise persistant, les syndicats sont sortis « profondément déçus » de leur rencontre avec Gérard Larcher, jeudi 16 septembre. Et peu convaincus par les mesures qui leur ont été présentées. Le ministre délégué aux relations du travail a essayé de les rassurer en leur annonçant la mise en place d'une « mission de réflexion sur les pratiques professionnelles et leur évolution ». Celle-ci a été confiée au directeur de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - chargé de la formation des contrôleurs du travail - Jean Bessière. Après avoir rencontré les organisations syndicales, il devra présenter ses conclusions fin novembre et proposer des évolutions du mode d'organisation du corps de l'inspection, de la formation (notamment les aspects liés à la sécurité).

M. Larcher a aussi annoncé la convocation prochaine des commissions techniques paritaires et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) régionaux pour évaluer, en autres, les besoins de sécurité. En réaffirmant à la délégation intersyndicale (CGT, FO, CFTD, SUD, UNSA, Soutef-FSU) « la légitimité du contrôle pour faire respecter les lois de la République », le ministre espérait satisfaire une demande pressante : celle d'une expression publique du gouvernement condamnant les assassinats du 2 septembre. Pour les syndicats, elle n'est toujours pas venue. M. Larcher a cité les mesures prises en faveur des familles des deux victimes, et annoncé avoir envoyé une lettre au garde des sceaux afin que les parquets suivent avec attention les procès-verbaux des inspecteurs du travail et accélèrent les procédures. Enfin, le minist-

tre a rappelé le recrutement, sur plusieurs années, de 85 inspecteurs supplémentaires - une trentaine pour 2005 -, qui devrait être confirmé lors de la présentation du projet de loi de finances au conseil des ministres du 22 septembre. Il a aussi annoncé une « amélioration de la situation » d'un certain nombre d'agents de catégorie C.

Les syndicats ont exprimé leur insatisfaction devant des mesures qui, selon eux, ne sont pas nouvelles. « Il n'y a rien, nous sommes scandalisés par les réponses du ministre », a déclaré Sylvie Denoyer (CGT). L'embauche d'agents, annoncée dans le cadre de la lutte contre le travail illégal, traduit aussi pour les syndicats une possible sectorisation de l'inspection, qu'ils refusent. Un scénario sur lequel le ministère affirme ne pas travailler. Selon lui, pour vaincre des réticences éventuelles de Borey à débloquer des crédits, il était plus efficace de justifier les nouveaux recrutements sur un secteur comme celui de la traque du travail illégal.

M. Larcher a déclaré au Monde avoir retenu particulièrement deux expressions : « Ils ont parlé de leur légitimité et de leur isolement, moral et physique. » Devant le ministère, une militante brandissait un fax : on pouvait y lire les comptes-rendus de deux inspections du 9 septembre, une semaine après le drame de Saussignac. Dans le premier, le contrôleur a été accueilli par un « Ah bon ! Vous venez à l'improviste et après on sort le fusil... »

OUEST-FRANCE

Ils font leur boulot la peur au ventre : les inspecteurs du travail manifestent à Nantes

Page 10

Mais, aimés, pas assez nombreux, trop peu de moyens

Le ras le bol des contrôleurs du travail



Les contrôleurs et inspecteurs de Loire-Atlantique ont manifesté hier. « Heureusement que nous avons des convictions, sinon on ne tiendrait pas. »

Suite au meurtre de deux de leurs collègues, le 2 septembre dernier, les inspecteurs du travail se sont mis en grève hier, à Nantes. Pour dire qu'ils en ont assez de travailler la peur au ventre.

« Février 2004 : une contrôleur du travail est menacée de mort. Mai 2004 : une contrôleur est insultée. Juillet 2004 : de l'acide est versé sur le véhicule d'un inspecteur. » Voilà le bilan des agressions des agents de l'inspection du Nord cette année. « Nous sommes logés à la même enseigne. Heureusement que nous avons des convictions, sinon on ne tiendrait pas », dit ce contrôleur nantais en grève hier, portant un brassard noir autour du bras. Comme ses col-

lègues piémés devant la préfecture, il n'a pas digéré le meurtre des inspecteurs Daniel Buffière et Sylvie Terrouille, le 2 septembre, par un viticulteur. « L'agriculture et le transport disposent de leur propre corps d'inspecteurs, explique Bernard Grassi, directeur adjoint de la Direction régionale du travail. Cela laisse croire aux employeurs de ces secteurs que "leurs" inspecteurs sont plus malotéables. Dans l'affaire du meurtre, ceci n'est pas anodin... »

Ce jeudi, ces contrôleurs et inspecteurs sont inquiets. « Le code du travail est considéré comme un empêchement de la libre entreprise. Le gouvernement appuyant les démarches de certaines organisations patronales, les chefs d'entreprises

se sentent autorisés à passer outre la loi », ils l'ont rappelé hier devant le siège départemental du Medef. « Dans certaines régions, a déclaré ce contrôleur, des organisations d'employeurs ont institué "le prix de l'ours" décerné à "l'agent le plus détestable" de l'inspection du travail. Il n'est pas complètement étonnant que les plus enragés ou les plus aggrés en viennent aux voix de fait. Le Code du travail est la loi de la République au travail ».

Au passage, les contrôleurs dénoncent la faiblesse de leurs moyens : « Dans le département, nous ne sommes que 36 sur le terrain. Et neuf pour les permanences ». Donc, 45 contrôleurs et inspecteurs pour plus de 470 000 salariés...

Loire Atlantique
Vendredi 17 septembre 2004

PRESSE OCEAN

Les inspecteurs du travail crient leur colère et réclament davantage de moyens

Les fonctionnaires de l'inspection du travail étaient en grève hier, à l'appel des syndicats. Un mouvement très suivi

Après le deuil, la colère. Deux semaines après la mort de deux de leurs collègues, en Dordogne, assassinés par l'employeur qu'ils venaient contrôler, les agents de l'inspection du travail sont descendus dans la rue hier, pour crier leur indignation.

À Nantes, une centaine d'agents se sont rendus au siège du Medef, puis à la préfecture, où une délégation a été reçue, en fin de matinée.

Apprenis sortis
« Ce qui est arrivé en Dordogne est symptomatique d'un état d'esprit entretenu par des apprenis sortis », explique Bernard Grassi, porte-parole de l'intersyndicale. Et de pointer un doigt accusateur en direction du Medef, qui, en appelant à la déreglementation à tous crins, laisse croire à des esprits faibles qu'ils ont tous les droits, et des politiques qui ont tendance à considérer les fonctionnaires comme les baies émissaires de tous les problèmes de la société. « Quand on a un discours qui remet sans cesse en cause le code du Travail, quelle légit-



À Nantes, une centaine d'agents ont manifesté devant le Medef et la préfecture.

imité reste-t-il aux agents qui, sur le terrain, sont chargés de veiller à son application ? », souligne Sylvie Lesterpt, inspectrice.

Un agent pour 12 500 salariés. En Loire-Atlantique comme ailleurs, les inspecteurs et contrôleurs du travail disent subir de plus en plus de pressions, intimidations, injures et menaces dans l'exercice de leur métier. L'autre jour, un employeur en a lancé : « De quoi vous vous plaignez ? On ne vous a pas encore tiré les sus ! ». Contre cette inspection Au-delà du respect et de la considération auxquels ils esti-

ment avoir droit, les agents réclament aussi davantage de moyens pour assurer leurs missions. « En Loire-Atlantique, il n'y a que 32 contrôleurs, soit un agent pour 12 500 salariés. Ça montre bien le rôle de justice sociale dans lequel on nous cantonne », souligne Sylvie Lesterpt.

« Notre mission, c'est de garantir la dignité de l'homme au travail », explique Bernard Grassi. « Si nous ne sommes plus là, il n'y aura plus que les syndicats pour le faire. Mais ils sont loin d'être présents dans toutes les entreprises ».

Xavier Bousson

Après le deuil, la colère des inspecteurs du travail

SOCIAL. Après le meurtre de deux de leurs collègues, les inspecteurs du travail se sont mis en grève hier pour manifester leur colère et demander des moyens. Ils sont sortis déçus d'une rencontre avec le ministre délégué au Travail.

LE MALAISE est grand... très grand. Après le deuil, la colère monte chez les inspecteurs du travail, deux semaines après le meurtre de deux de leurs collègues tués à coup de fusil par un agriculteur sur son exploitation de Dordogne. Hier, ils se sont mis en grève — 50 % selon les syndicats, 30 % selon le ministère à la mi-journée — pour exiger du gouvernement des moyens techniques et humains « plus importants » et surtout « être plus soutenus ».

■ **Des propos infamants, violents...** A Paris, Lille, Lyon, Grenoble... des centaines d'entre eux, la plupart habillés de noir, se sont

rassemblés (voir ci-dessous). Beaucoup ont tenu à dénoncer l'incompréhension dont ils sont chaque jour l'objet dans l'accomplissement de leur tâche : « On n'est pas là pour « bouffer du patron » mais pour faire appliquer le code du travail ! La plupart du temps on se fait accueillir par des propos ironiques, infamants, violents... c'est inadmissible. Dans certains endroits, les patrons sont extrêmement forts. Demain on peut encore se retrouver dans la situation des inspecteurs assassinés », déplore un manifestant. « Pour contrôler 18 millions de salariés et 1,7 million d'entreprises

nous sommes seulement 1 366 inspecteurs et contrôleurs en France (dépendant du ministère du Travail) », s'insurge de son côté Luc Beal-Raynaldy, secrétaire national du SNU-TEF (travail, emploi, formation), affilié à la FSU.

■ **Pas de mesures concrètes.** Pendant près de deux heures, une délégation a été reçue par le ministre délégué aux relations du Travail, Gérard Larcher. « On attendait un peu de courage de la part du ministre, des mesures fortes... il n'y a rien, rien de concret », s'est exclamé le responsable CFDT à l'issue de cette réunion. « C'est scandaleux », a commenté de son côté la responsable CGT : « On nous a ressorti l'an-

nonce faite en juin de la création de 85 postes d'inspecteurs sur trois ou cinq ans. La seule mesure nouvelle c'est la création d'une mission d'évaluation des risques des agents... » « Le ministre nous a proposé des comités d'hygiène et de sécurité, locaux et nationaux. Il a également saisi le garde des Sceaux pour accélérer les procédures pénales introduites par les agents lors d'obstacles dans les contrôles, mais ce n'est pas suffisant », a souligné de son côté Luc Béhal-Raynaldy, secrétaire national du SNU-TEF qui espère d'autres actions dans les semaines qui viennent.

CATHERINE GASTÉ-PECLERS

« Nous sommes victimes de violences depuis des années »

LE SILENCE règne dans la vaste cour de la Bourse du travail dans le III^e arrondissement à Paris. Plus de 300 inspecteurs du travail ont investi les lieux. La plupart ont revêtu des vêtements sombres ou brandissent un Code du travail barré d'un liseré noir. En signe de deuil.

Deux semaines après l'assassinat de deux de leurs collègues par un agriculteur en Dordogne, le traumatisme est toujours là. « Ce double meurtre a été un réel choc. Mais pas une surprise complète. Nous sommes victimes de violences verbales et physiques depuis des années. On ne pensait pas qu'on pourrait en arriver là un jour », explique une jeune inspectrice qui, elle aussi, effectue des contrôles auprès des agriculteurs. Et d'ajouter, inquiète : « S'il vous plaît, ne mettez pas mon nom. Si on me reconnaît, je pourrais avoir des ennuis. Depuis le double meurtre, la situation s'est encore aggravée : certaines des personnes que je contrôle m'ont même dit qu'il allait m'arriver la même chose... »

« Empêcheurs de tourner en rond »

A quelques mètres de là, Marc acquiesce. Lui aussi a été victime de violences. « Cela fait seulement un an et demi que j'exerce, mais j'ai déjà été expulsé deux fois par des em-

ployeurs manu militari. » « Même si ça n'arrive pas tous les jours, j'ai moi aussi été déjà insulté », renchérit Carl Montargis, qui officie dans la Loire. Et de déplorer au passage que, en cas d'agression, les décisions de justice ne réparent pas toujours les préjudices : « Un de mes collègues a été sequestré. Les coupables ont été condamnés à 600 € d'amende seulement, c'est dérisoire. »

Pour les inspecteurs du travail, pas de doute : le malaise ne cesse de croître. « Quand on entend les parlementaires faire de violentes diatribes contre les 35 heures ou la législation du travail, certains patrons ont alors un sentiment de toute-puissance et on devient des empêchés de tourner en rond », poursuit Anne. Les manifestants dénoncent également les failles des politiques : « Il y a une réelle volonté de ne pas développer notre action. Les autorités qui nous chapeautent essaient d'orienter nos missions ou nous demandent d'être indulgents », explique, dépitée, une inspectrice qui souhaite elle aussi garder l'anonymat.

Les inspecteurs se sentent bien souvent désarmés. « On devrait au moins doubler les effectifs », réclame Michèle. Une demande qu'elle n'est pas la seule à formuler : « Parce qu'au final les vrais perdants, ce sont les salariés : le droit du travail est tout de même là pour les protéger. »

VALÉRIE MACOT



BOURSE DU TRAVAIL (PARIS III^e), HIER. Près de 300 inspecteurs ont investi les lieux, brandissant notamment des Codes du travail barré d'un liseré noir, en signe de deuil de leurs deux collègues assassinés la semaine dernière en Dordogne. (R.P./JEAN-BAPTISTE QUENIEN)

FRANCE SOIR - Vendredi 17 Sept. 2001.

RARISSIME ■ Après le meurtre de leurs deux collègues début septembre en Dordogne, les inspecteurs du travail ont fait grève et manifesté hier à Paris, vêtus de noir

Le drame révèle une dure réalité

Le meurtre de deux inspecteurs du travail alors qu'ils effectuaient un contrôle de contrats saisonniers dans une exploitation agricole le 2 septembre en Dordogne, a provoqué la colère de tout un corps de métier.

Hier matin, à Paris, ils étaient près de 400 inspecteurs, contrôleurs et agents de l'inspection du travail à se mettre en grève, en réponse à l'appel national des syndicats CGT, FO, FSU, UNSA, CFDT et SUD. D'autres rassemblements se sont tenus en province. Principales réclamations : le renforcement de leurs moyens techniques et humains.

Un syndicalisme à la recherche de sa légitimité

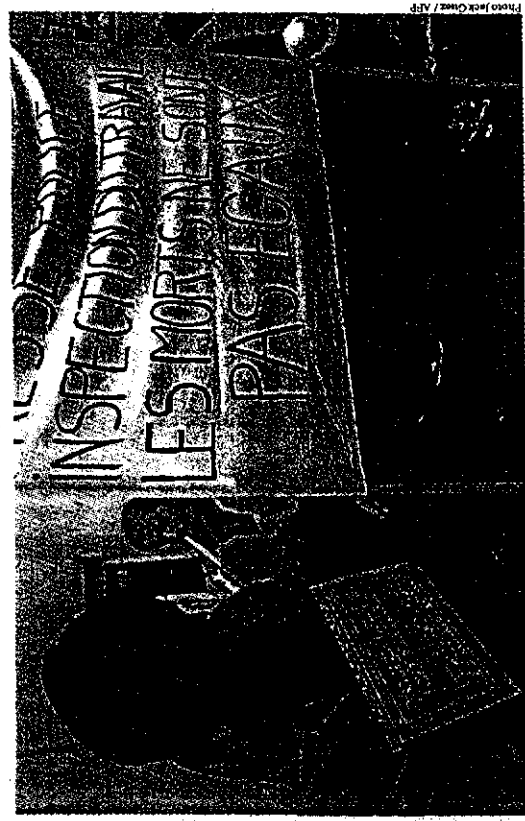
Pour rattraper leur déuil, ils se sont vêtus de noir lors de leur rassemblement devant la Bourse du travail. Autre symbole fort, certains arboraient leurs outils quotidiens : le Code du travail enrubanné de noir et un casque de chantier.

La mort de Sylvie Trémouille et Daniel Buffière, tués à coups de fusils, a été vécue comme un choc. Le meurtre a été mis en exergue pour homicides volontaires.

Outre la tristesse et le désarroi des proches, le drame a levé le voile sur un profond malaise chez ces fonctionnaires dont la profession est selon eux méprisée. Les syndicats exigent une reconnaissance par « la défense matérielle et morale des familles » des victimes. « Ce meurtre a été traité comme un fait divers. On a beaucoup parlé de la famille de l'agriculteur mais pas des victimes », dénoncent les représentants syndicaux. Au nom du droit du travail, également, pointés du doigt car elles clament souvent que le Code du travail représente « un obstacle pour la libre entreprise ».

Un « soutien sans faille » a été exigé auprès du ministre de l'Agriculture Hervé Gayraud qui a reçu l'intersyndicale hier après-midi.

Reportage de Fatima Sadouki



« J'ai appris la mort de Sylvie par e-mail, ça restera gravé dans ma mémoire »

LA GORGE NOUÉE, LES LARMES AUX YEUX, Stéphanie Quechon et Edith Aubrey-Boussé tentent de garder la face. Elles ont pourtant besoin de parler du drame qui a frappé leurs collègues.

Sylvie Trémouille faisait partie de leur promotion, en formation de puis mars. « J'ai appris sa mort par mail. Ce sera gravé dans ma mémoire », bafouille Stéphanie, toujours sous le choc.

Depuis, le groupe fait circuler des photos de Sylvie sur le net. Mais c'est l'image de leur amie tombant sous les coups de fusils, tirés en plein dos, qu'elles haïent.

L'envie de changer de métier est déjà venue à Stéphanie. Néanmoins, sa peur a diminué grâce au soutien de ses collègues et de leur mobilisation. « J'ai besoin de temps pour me reposer car dans notre boulot on doit

être solide. Pour Edith, qui connaissait Daniel Buffière, pas question de baisser les bras même si elle a encore la peur au ventre. « Hier encore, je suis sortie pour un contrôle. Je pensais à Sylvie et Daniel. Je veux continuer pour leur mémoire. C'est aussi mon boulot. Ce serait difficile s'ils avaient péri dans un accident de la route. » regrette-t-elle. L'émotion fausse à peine la colère : « Aujourd'hui, c'est tout un corps de métier qui est touché. Nous sommes fonctionnaires : nous avons une mission de service public, et il y a des personnes qui meurent pour l'appliquer. » lâche-t-elle en brandissant son code du travail.

Malgré le soutien et la mobilisation des organisations syndicales, leur promotion est « une promotion qui aura peur », soupirent les deux

Etila sorti un fusil...

« J'AI DÉJÀ ÉTÉ SÈVEMENT CORRIGÉE », raconte Catherine Fombelle, contrôleur du travail dans le régime parisien depuis une vingtaine d'années. Arrivée dans une entreprise, la responsable l'entrepris dans son bureau et commence à lui jeter au visage tous les objets à portée de main. « Dans ces moments-là, il faut rester calme et tenter d'instaurer un dialogue », souffle-t-elle.

Mais ce n'est pas le pire. Le visage de Catherine s'assombrit. « Il y a une dizaine d'années, j'ai été menacée de mort. Il était impossible de dialoguer avec le chef d'entreprise, il était toujours armé d'un fusil. C'était donc alors tenu d'effectuer ses contrôles avec les forces de l'ordre pour vérifier les conditions d'hygiène et de sécurité des employés. » Pour lui, son entreprise, c'était son Etat, avec ses propres lois, sa propre éthique. Une expérience stressante, d'autant plus que ses collègues pensaient qu'elle « fabulait ». « En sortant du tribunal de grande instance, mon chef s'est excusé car lui-même avait eu la trouille lors de la séance. »

Aujourd'hui, ce bout de femme de 42 ans n'a pas peur. Tous les employés ne sont pas « des forcenés », et beaucoup coopèrent mais pour autant elle n'est pas à l'abri d'un drame tel que celui du 2 septembre. « J'ai choisi ce métier car je me sens utile. Sans nous, les salariés n'auraient aucune protection et ne connaîtraient pas leurs droits. » Une cause qui lui tient à cœur car sa famille et notamment sa mère, avait souffert de leurs problèmes au travail.

Elles savent pourtant que la plupart des employeurs sont corrects. Mais ça peut encore se reproduire. « Sylvie était une belle fille, une main-compétente et déterminée. Elle venait d'être promue », confient-elles. Daniel quant à lui était un homme engagé, issu du milieu agricole. Tous deux préféraient le dialogue, des « conciliateurs nés ».

Gérard Larcher, ministre délégué aux Relations du travail:

«Renforcer la protection des inspecteurs du travail»

Des inspecteurs et contrôleurs du travail habillés en grand deuil, code du travail barré d'un crêpe noir à la main. Deux semaines après le meurtre de deux de leurs collègues en Dordogne, ils souhaitent faire entendre les difficultés de leur métier et obtenir des moyens supplémentaires. Une journée d'action à l'appel de six syndicats, qui s'est achevée par une rencontre au ministère du Travail. A la sortie, les élus syndicaux se sont déclarés «*décus*». Gérard Larcher, ministre des Relations du travail, tire le bilan à chaud de cette rencontre.



Gérard Larcher.

Le drame de Saussignac est-il révélateur d'une

augmentation des actes de violence contre l'inspection du travail?

Nous avons des statistiques sur les trois dernières années, depuis qu'a été mise en place la cellule de protection fonctionnelle. En 2002, 25 situations d'outrages, me-

naces ou violences ont été constatées, 37 en 2003 avec davantage de menaces et de violences, et 24 depuis le début de l'année 2004. Est-ce significatif? De toute façon, n'y aurait-il qu'un seul cas, ce ne serait pas acceptable. Quelques jours avant ce drame, j'avais eu à connaître à Auxerre d'une autre affaire, où deux demandeurs d'emploi en situation de contrôle ont gravement violenté et molesté des agents. Le 2 septembre, j'étais en déplacement là-bas pour rencontrer les agents et voir quelles mesures envisager pour améliorer la sécurité, quand j'ai appris le drame qui venait de se produire à Saussignac.

Les inspecteurs du travail ont eu le sentiment que le gouvernement considérait ce drame comme un fait divers isolé, révélateur du malaise agricole autant que des difficultés de leur métier...

Ce n'est pas le cas. Ce drame a d'ailleurs

été évoqué en Conseil des ministres par le président de la République lui-même. La vraie question que pose ce drame, et les représentants que je viens de recevoir la mettent en avant, c'est celle de l'isolement. Leur émotion traduit une véritable douleur dans un corps dont la tâche n'est pas facile. Ils se sentent remis en cause dans leur légitimité et je leur ai dit: oui, vous êtes totalement légitimes dans la fonction régalienne qui est la vôtre. Votre mission est de veiller au respect du droit du travail et à l'application des lois de la République.

Ne sont-ils pas aussi victimes de l'offensive menée par le patronat contre le code du travail? Le gouvernement, de son côté, veut en revoir certaines dispositions...

Il y a toujours eu des attaques contre le code du travail. Elles suscitent des inquiétudes légitimes, mais je voudrais simplement rappeler que ce n'est pas un texte figé et qu'il doit s'adapter aux évolutions de la société. C'est la responsabilité du Parlement et du dialogue social que de le faire évoluer.

quel bilan tirez-vous de la rencontre avec les organisations syndicales?

D'abord, nous avons eu à répondre à la première préoccupation des fonctionnaires, la défense des intérêts moraux et matériels des deux familles des inspecteurs tués le 2 septembre. Nous avons pris une série de mesures en faveur des familles. Au-delà, il nous faut travailler aux moyens de renforcer la protection des agents.

Les organisations syndicales demandent des moyens financiers et humains supplémentaires.

J'ai proposé trois mesures qui vont dans ce sens. D'abord, dès 2005, nous allons renforcer les effectifs pour accroître les capacités de contrôle de ce corps. C'est un effort budgétaire important sur plusieurs années. Ensuite, nous prévoyons une amélioration de la situation des fonctionnaires de catégorie C (employés, ndlr). Nous avons les fonctionnaires parmi les plus mal payés de l'Etat. Enfin, j'ai confié à Jean Bessière, le directeur de l'Intefp (Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), qui forme les inspecteurs et contrôleurs, une mission de réflexion sur les pratiques professionnelles et leur évolution. Il doit rendre ses conclusions d'ici à la fin du mois de novembre et j'ai donné rendez-vous aux syndicats en décembre pour tirer les conclusions de ce travail. ◀

Recueilli par MURIEL GREMILLET
et FRANÇOIS WENZ-DUMAS